



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONTEX

\*\*\*\*\*

## SEANCE DU 04 AVRIL 2024

\*\*\*

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 073-217301936-20240404-DELIBS\_BUDGET-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme CARRIER  
Christiane, Maire. Date de convocation : 25 mars 2024.

**Etaient présents :** Mme Carrier Christiane, M. Bouillet Christophe, M. Journet Jérôme, Mme Khadir Dallila, Mme Lang Marie, M.  
Rigaud-Modelin Romain, Mme Sack Caroline, M. Staiger Antoine, Mme Tanchon Lydie, M. Watier Pierre.

**Absents excusés :** Mme Yung Hing Véronique. **Pouvoir :**  
Mme Dallila Khadir a été élue secrétaire de séance.

**Nombre de Conseillers :** en exercice : 11, Présents : 10, Suffrages exprimés : 10, Pour : 10, Contre : 0, Absentions : 0  
Le Président de séance soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération par son envoi en Préfecture de la Savoie  
et de sa publication par affichage en Mairie le 5 avril 2024

\*\*\*\*\*

### DELIBERATION N°2024-26

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du Compte de Gestion,

Madame le Maire présente le Compte Administratif 2023, qui reprend l'ensemble des réalisations de l'exercice, ainsi que ses  
résultats en cohérence avec le Compte de Gestion précédemment présenté.

Les opérations de l'exercice 2023 font ressortir les résultats suivants :

	Fonctionnement
Recettes	259 125.10
<i>Excédent de fonctionnement 2022</i>	343 688.16
Dépenses	155 987.68
<b>Résultat de fonctionnement (A)</b>	<b>446 825.58</b>
	Investissement
Recettes	35 650.71
Dépenses	13 495.72
<i>Déficit d'investissement 2022</i>	13 354.55
<b>Résultat d'investissement (B)</b>	<b>8 800.44</b>
<b>Résultat de clôture (A+B)</b>	<b>455 626.02</b>

Madame le Maire quitte la salle. Le 1<sup>er</sup> adjoint assure la présidence de la séance et propose aux membres du Conseil  
municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2023.

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Constata** pour la comptabilité les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Nous rappelons que Madame le Maire n'a pas pris part au vote, conformément au Code Général des Collectivités  
Territoriales.

#### Voies et délais de recours

Cette délibération peut être contestée dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification. :

- Dans le cadre d'un recours administratif auprès de la Commune de Ontex par courrier à la Mairie de Ontex – Chef-lieu – 73310 Ontex.
- Dans le cadre d'un recours hiérarchique auprès de la Préfecture de la Savoie Place Caffé BP 1801 73018 CHAMBERY CEDEX.
- Dans le cadre d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble - 2 place de Verdun - 38019 Grenoble.

Fait et délibéré, à Ontex, le 04 avril 2024.  
Pour extrait conforme, Au registre sont les signatures.  
Le président de séance,  
Pierre WATIER



Le secrétaire de séance  
Dallila Khadir